

## VALORISATION DES CAPACITÉS D'EFFACEMENT ÉLECTRIQUE

M\_3117

Contribuez activement à la sécurisation du réseau électrique français en « effaçant » votre établissement momentanément (branchement sur les groupes électrogènes) en échange d'une rémunération.



### Objet du marché

Le réseau électrique doit être constamment équilibré entre production et consommation d'électricité. Afin de faire face à certains déséquilibres entre consommation et production, des mécanismes permettant de diminuer la consommation électrique existent. C'est notamment le cas de l'effacement, qui vise à baisser temporairement sur sollicitation ponctuelle la consommation d'électricité d'un ou de plusieurs acteurs, en échange d'une compensation financière.

La participation des groupes électrogènes de secours des établissements de santé fournit au réseau d'électricité des capacités d'effacement très recherchées du fait de leur grande disponibilité.

Avec ce marché, les établissements qui le souhaitent ont la possibilité de faire valoriser leurs « capacités d'effacement » par l'intermédiaire d'agrégateurs d'effacement. Ces opérateurs économiques mettent à disposition du réseau électrique la puissance des groupes électrogènes de secours des établissements en contrepartie d'une rémunération annuelle.

### Valeur ajoutée achat

- Un cadre juridique sécurisé et une stratégie achat qui prennent en compte le retour d'expérience de **50 hôpitaux pendant plus de 8 ans** de valorisation des effacements.
- La qualité de la prestation de services a été un critère important dans le choix des titulaires :
  - Service client
  - Facturation
  - Flux de données
  - Espace client

### Points forts

- Les titulaires ont une **bonne expérience** des établissements publics de santé.
- En moyenne, les effacements ont rapporté au global **3M€ par an de recettes nettes** aux établissements participants.
- **Des recettes sans risque financier** : en cas d'indisponibilité pour un établissement d'activer son groupe électrogène, le total des pénalités ne peut être supérieur à la rémunération.
- **Limitation des pénalités** : le nombre et le montant des pénalités sont réduites grâce au regroupement dans le même marché des groupes électrogènes de plusieurs hôpitaux. Les indisponibilités des uns sont rattrapés (en partie) par la disponibilité des autres.
- Les effacements sont considérés comme **un outil indispensable d'équilibrage des réseaux électriques** du fait de l'introduction toujours plus importante d'énergie renouvelable intermittente.

### Caractéristiques

#### 4 ANS

Du 1<sup>er</sup> janvier 2025  
au 31 décembre 2028

#### Nature du contrat

Accord-cadre multi-attributaires  
à marchés subséquents.



Marché disponible  
en groupement de commande



Marché disponible  
en centrale d'achat de  
manière limitée

- **Modalité** : achat
- **Performance achat** : recettes nettes

### Titulaires

- Engie



- Smart Grid Energy



## Descriptif des lots

Les marchés subséquents sont lancés par UniHA pour le compte des établissements adhérents.

### Marché subséquent du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2028 :

▪ **Lot 1** : Initié capacité

**Titulaire** : Smart Grid Energy + N°249623

La sécurité d’approvisionnement électrique en France doit être assurée lors des périodes de pointe hivernale. C’est pourquoi, il sera demandé aux établissements hospitaliers de démarrer leurs groupes électrogènes à ce moment-là.

▪ **Lot 2** : Expert réserve rapide / réserve complémentaire

**Titulaire** : Smart Grid Energy + N°249627

Le Réseau de Transport d’Electricité (RTE) français a la responsabilité de constituer les réserves suivantes :

- la Réserve Rapide (RR) composée de **1000 MW** activables en moins de 15 minutes et jusqu’à 2h par activation.
- la Réserve Complémentaire (RC) composée de **500 MW** activables en moins de 30 minutes et jusqu’à 1h30 par activation.

RTE demande aux établissements d’allumer les groupes électrogènes par l’intermédiaire des agrégateurs certifiés s’il a besoin de mobiliser les réserves.

## Accompagnement

- Le titulaire du marché procède à une évaluation technique des capacités d’effacement du groupe électrogène de secours : modalités d’activation manuelle ou automatique, durée de fonctionnement, dates d’indisponibilités.
- Il accompagne l’établissement au suivi d’exécution du marché avec la mise à disposition d’un espace client qui permet de suivre les activations, les réalisations, les déclarations d’indisponibilités et les résultats financiers...

## Des experts hospitaliers mobilisés

Création d’un groupe d’experts pour le pilotage des décisions opérationnelles « achats » composé de professionnels des établissements suivants : APHM, APHP, CHU de Bordeaux, CHU de Lille, CH du Mans, CH de St Quentin, EFS, HCL.

Le groupe experts est accompagné d’un comité de gouvernance et d’une instance de validation de la stratégie pour offrir aux établissements une stratégie aboutie qui leur garantit à long terme des achats performants.



## Sécurisation des approvisionnements

- ✓ Pour un hôpital, « s’effacer » permet de contribuer activement à la sécurité du réseau électrique français. La crise énergétique, notamment à son paroxysme à l’été 2022, a mis en évidence l’importance de disposer d’importantes capacités d’effacement pour éviter tout black out généralisé.



## Innovation

- ✓ UniHA est le seul groupement d’achats à proposer des contrats d’effacement depuis 2016.

## Vous pouvez aussi être intéressé par...

- [Solutions d’éclairage >>](#)
- [Pré-diagnostic pour ombrières solaires photovoltaïques de parking >>](#)

[Consultez l’ensemble des marchés UniHA >>](#)

Retrouvez toutes les informations dans l’espace documentaire UniHA sur votre espace adhérents